

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance son appel à projets 2021

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance aujourd'hui un nouvel appel à projets. Comme chaque année, elle offrira une enveloppe globale de 50 000 euros pour soutenir plusieurs projets dans la prévention et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives. En 2021, l'appel à projets porte sur « la recherche d'outils numériques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ».

Entreprises et start-up du secteur numérique, mais aussi établissements de santé, professionnels de santé et collectivités territoriales, sociétés savantes, laboratoires (scientifiques, sociologiques) et associations, living labs... sont invitées à se porter candidats jusqu'au 15 mars 2021.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons depuis près d'un an, et qui touche aussi bien les personnes vivant en EHPAD que celles isolées à leur domicile ou accompagnées par leurs aidants confinés, les soutiens apportés à ces populations demeurent plus que jamais au cœur des préoccupations de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : un levier important pour aider les patients à préserver leur autonomie

Les maladies neurodégénératives touchent une importante population en France et leur fréquence augmente de manière conséquente avec l'âge. On compte aujourd'hui plus d'un million de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer, 160 000 personnes traitées pour la maladie de Parkinson et 80 000 atteintes de sclérose en plaques.

Ces malades présentent des troubles cognitifs, une altération fonctionnelle, des troubles de l'humeur, du comportement, du sommeil et de la nutrition, avec une lente évolution sur des années. Leur prise en charge interroge l'organisation même de notre système de soins. Et implique d'aller au-delà de la simple réponse médicale (technique, à l'acte, ...) et nécessite un accompagnement individualisé.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent un levier important pour aider les patients à préserver leur autonomie. Ces technologies peuvent réduire les fractures territoriales sur le plan médical et médico-social et répondre à la nécessité d'adapter les organisations de soins aux transformations démographiques (populationnelles et professionnelles). Elles organisent différemment les interrelations soignants, soignés, aidants. Ces technologies permettent de rapprocher soins, prévention, éducation thérapeutique et accompagnement.

¹ Sous égide de la Fondation de l'Avenir

Objet et thématiques de l'appel à candidatures

En lançant cet appel à projets, La Fondation de La Mutuelle Générale souhaite soutenir et encourager les développeurs de solutions à mener des évaluations scientifiques et indépendantes, notamment pour répondre aux évolutions réglementaires sur les dispositifs médicaux.

Ce 7^e appel à projets porte sur « la recherche d'outils numériques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ». Il a pour objectif **d'identifier et d'encourager des solutions innovantes qui permettent d'améliorer la santé et l'autonomie des personnes atteintes de ces maladies** sur les thématiques suivantes :

Thème 1 : le suivi et l'accompagnement du malade et des aidants familiaux et professionnels au domicile (maintien à domicile et VAD)

Il s'agit de soutenir des solutions qui assurent le maintien de l'autonomie au domicile de la personne, dans des conditions de bien-être optimal et de sécurité (exemples : création, amélioration ou déploiement d'objets connectés, applications numériques ou logiciels/sites internet pour les malades et/ou les aidants pour notifier les soins et l'évolution de la maladie, outils numériques pour les professionnels de santé et d'aide à la personne, développement de la télémédecine dans les territoires ruraux ...).

Thème 2 : les pratiques innovantes des professionnels et les dispositifs d'accompagnement au sein des organisations de santé (institutions)

Il s'agit de s'intéresser aux solutions développées qui modifient les pratiques des professionnels ou les dispositifs des organisations durablement en faveur des personnes atteintes de maladies neurodégénératives (exemples : logiciels de suivi sur un ou plusieurs sites, numérisation des outils de travail des professionnels, ...).

L'évaluation du projet portera sur l'intérêt d'usage (pour le patient, les aidants et les professionnels de santé) et l'intérêt en matière d'organisation et de pratiques professionnelles.

Un soutien financier de 18 mois pour les projets lauréats

Les candidats ont **jusqu'au 15 mars 2021** pour remettre leur dossier complété. Les projets soumis devront être en phase de recherche et développement avancée et présenter un potentiel de succès important auprès des utilisateurs. Incrémentale ou de rupture, l'innovation devra nécessairement s'inscrire dans une perspective applicative.

La sélection des dossiers sera réalisée par le comité de gestion sur la base des avis rendus par le comité scientifique, à l'issue d'une double expertise. Une attention particulière sera portée à l'utilité du projet, au caractère innovant du produit ou dispositif, à la crédibilité du projet et à son bénéfice. Le lauréat, dont **le nom sera dévoilé courant juin 2021**, bénéficiera d'un soutien financier durant la période couverte par la convention de recherche (24 mois maximum) et d'une participation à la valorisation des résultats.

**Le cahier des charges et le dossier de candidature
sont téléchargeables sur le site de la Fondation de La Mutuelle Générale :**

<https://www.lamutuellegenerale.fr/fondation>



À propos de la Fondation de La Mutuelle Générale

En 2014, honorant l'esprit novateur de ses fondateurs et ses valeurs mutualistes, La Mutuelle Générale a décidé d'aller au-delà de l'accompagnement de ses adhérents et de la réponse à leurs besoins en créant une fondation d'intérêt général et à but non lucratif. Placée sous égide de la Fondation de l'Avenir, elle a pour mission d'encourager et de soutenir les avancées technologiques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants.

www.lamutuellegenerale.fr/fondation

À propos de La Mutuelle Générale

Troisième mutuelle de France et experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,5 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers. En 2020, La Mutuelle Générale diversifie ses activités en lançant Flex, une nouvelle offre de services aux entreprises destinés à faciliter la vie quotidienne de leurs salariés et à améliorer leur qualité de vie au travail. Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur



CONTACT PRESSE

Justine Joly
06 83 84 62 73
jjoly@lamutuellegenerale.fr